

CHAPITRE 2

Algorithme pharmaceutique et base de connaissances

Définition, modélisation et configuration d'un algorithme pharmaceutique Définition de la base de connaissances des algorithmes pharmaceutiques Correspondance entre classifications de pharmacie clinique belges, françaises et suisses

AUTEURS

Mathias ADÉ, Laurie BOCHATAY, Yasmine BOUYAKOUB, Olivia DALLEUR, Rima DUCOMMUN DIT L'ALLEMAND, Édith DUFAY, Anaïs HUGUET, Erin JOHNS, Oumaima KHARRAT, Anne-Valérie LUYET, Arnaud POTIER, Laurine ROBERT, Chloé ROUSSELIÈRE, Christian SKALAFOURIS

Pilotage du groupe de travail GT2 : Édith DUFAY & Christian SKALAFOURIS

Pilotage du groupe de travail GT3 : Arnaud POTIER & Rima DUCOMMUN DIT L'ALLEMAND

Rédaction : Édith DUFAY, Arnaud POTIER

l'expertise en partage agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale

SOMMAIRE

Introduction

A. Méthode de collaboration

- 1. GT2 Groupe de travail 2

 Auteurs, Méthodologie, Résultats
- 2. GT3 Groupe de travail 3 Auteurs, Méthodologie, Résultats

B. Définition de l'algorithme pharmaceutique

- 1. Algorithme
- 2. Algorithme pharmaceutique (AP)
- 3. Base de connaissances (BDC)
- 4. Base de connaissances des Algorithmes pharmaceutiques (BDC-AP)

C. Modélisation de situations patients intégrables dans un SADP

- 1. Contexte de la pratique en pharmacie clinique
- 2. Recommandations de pratique comme source de connaissances
- 3. Étapes essentielles pour introduire une recommandation dans un SADP
- 4. Modélisation des connaissances en algorithmes pharmaceutiques

D. Configuration de l'algorithme pharmaceutique

- 1. Descriptif de la situation à risque
- 2. Règle en langage logique de la situation
- 3. Règle en langage informatique de la situation
- 4. Conduite à tenir pour l'intervention pharmaceutique
- 5. Références bibliographiques
- 6. Référencement dans les bases de connaissances
- 7. Modèle générique d'un algorithme pharmaceutique

E. Cinq exemples d'algorithme pharmaceutique

F. Base de connaissances (BDC)

- 1. Base de connaissances (BDC)
- 2. Base de connaissances des algorithmes pharmaceutiques (BDC-AP)

G. Correspondance entre 3 classifications de pharmacie clinique

- 1. Niveaux de gravité des événements indésirables et impact sur la sécurité des personnes
- 2. Problèmes liés à la pharmacothérapie (PLP)
- 3. Intervention pharmaceutique (IP)

Abréviations

Références



POINTS ESSENTIELS

La Communauté de pratique francophone "IA et Pharmacie" de l'ANAP

La représentation des connaissances comme prérequis aux systèmes d'aide à la décision

La détection pertinente des problèmes liés à la pharmacothérapie comme enjeu de sécurité thérapeutique

La définition de concepts, méthodes et outils pour le partage des connaissances



Introduction

L'intelligence artificielle (IA) est un sujet d'intérêt parce qu'elle assiste l'humain dans des tâches jusquelà complexes à réaliser. L'expression souvent galvaudée de l'IA impose d'en apprendre les concepts et la terminologie. Leur compréhension facilitera l'application de ses outils à la pharmacie clinique et leur exploitation dans nos pratiques.

L'un des outils de l'IA est le système d'aide à la décision *(decision support system)*. En pharmacie clinique, les systèmes d'aide à la décision pharmaceutiques (SADP) actuels sont utilisés pour améliorer la détection des problèmes liés à la pharmacothérapie (PLP) et leur résolution par intervention pharmaceutique (IP).

Les SADP exploitent un logiciel qui assure une itération entre données contextuelles des patients et connaissances sur les situations à risque pour l'émission d'alertes. Ces SADP relèvent de l'IA symbolique et assurent la classification des situations patient. Ils produisent un raisonnement de type déductif « si x et y, alors z » à partir de règles logiques. Ces règles sont complétées par des conduites à tenir face à une alerte ; le pharmacien clinicien dispose alors des informations requises pour engager une supervision humaine du système. Cela garantit un esprit critique face aux alertes d'un SADP.

Ensemble, ces règles et conduites à tenir structurent un savoir représenté dans une base de connaissances. La base de connaissances se distingue de la base de données par son organisation et la sémantique propre à chaque concept. Celle-ci facilite le raisonnement à partir des éléments intégrés : règles, données patient et PLP, etc. Une base de connaissances impose une standardisation de l'information et une compréhension partagée des termes et fonctionnalités qui lui sont associés. Son formalisme cible s'apparente à une ontologie.

En pharmacie clinique, une situation à risque correspond à un PLP avec ou sans conséquence pour le patient, complétée d'une conduite à tenir pour prévenir, corriger et atténuer un déséquilibre de la balance bénéfices/risques chez le patient.

L'idée de modéliser une situation à risque dans un SADP vient de l'expérience d'un pharmacien clinicien : il est confronté soit à un risque bien identifié mais néanmoins mal maîtrisé, soit à une gestion explicite d'un risque, soit à de nouvelles recommandations émanant de sociétés savantes. Pour combler l'écart entre les informations textuelles issues des recommandations et leur mise en œuvre pratique dans les SADP, la représentation des connaissances devient un enjeu essentiel pour le pharmacien clinicien. La reproductibilité de cette représentation est favorisée par l'utilisation systématisée de méthodes organisant les données du savoir.

Au sein de l'ANAP, 2 groupes de travail de la communauté de pratiques "IA et Pharmacie" (GT2 et GT3) ont en charge la définition des termes « algorithme pharmaceutique » et « base de connaissances ». De même, la modélisation proposée aide à la conception d'un algorithme pharmaceutique ; les étapes se succèdent pour convertir du texte issu de recommandations en une suite logique d'éléments d'information interprétables par un SADP. Enfin, la configuration d'un algorithme pharmaceutique a été maquettée pour faciliter son intégration dans un SADP, sa compréhension et son partage : cinq cas sont mis en exemple. En complément, trois tableaux de correspondance des classifications belges, françaises et suisses relatives à la gravité des événements indésirables, des problèmes liés à la pharmacothérapie et des interventions pharmaceutiques, sont proposés.

Les travaux des GT 2 et GT 3 sont réunis dans le présent chapitre.



A. Méthode de collaboration

GT 2 - Groupe de travail 2

GT 2 - Auteurs

Mathias ADÉ, Yasmine BOUYAKOUB, Olivia DALLEUR, Édith DUFAY*, Anaïs HUGUET, Erin JOHNS, Oumaima KHARRAT, Anne Valérie LUYET, Arnaud POTIER, Laurine ROBERT, Chloé ROUSSELIÈRE, Christian SKALAFOURIS**

* Pilote, **Co-pilote

Tous les experts ont été nommés intuitu personnae et ne représentent pas leur institution.

Le GT 2 a pour objectif la définition et la configuration des termes « algorithme pharmaceutique » et « base de connaissances » ainsi que la correspondance des classifications belges, françaises et suisses relatives à la gravité des événements indésirables, des problèmes liés à la pharmacothérapie et des interventions pharmaceutiques.

GT 2 - Méthodologie

Au cours des années 2023 et 2024, un pilote et un co-pilote ont conduit avec 11 pharmaciens belges, français et suisses la réflexion sur la définition et la configuration de l'algorithme pharmaceutique (AP) ainsi que sur la définition et la configuration de la base de connaissances (BDC).

En complément, le groupe francophone a établi la correspondance entre des classifications de leur pays concernant la gravité d'un événement indésirable lié au médicament, les problèmes liés à la pharmacothérapie (PLP) et les interventions pharmaceutiques (IP).

Pour arriver à des définitions consensuelles, un document préparatoire a été adressé aux participants pour lecture et révision. Ce document adoptait la présentation future du résultat pour diffusion ultérieure au sein de l'ANAP. Sa destination devait faciliter l'appropriation du travail à réaliser. Il traitait de la définition et de la configuration de l'AP et de la BC ainsi que des classifications françaises de la gravité, des PLP et des IP. Le contenu a été élaboré après une revue bibliographique et une analyse des documents formalisés au sein du groupe hospitalier de territoire Sud Lorraine, fort de son expérience d'un SADP fonctionnel depuis 2018.

Concomitamment, les participants ont reçu un questionnaire d'enquête sur ces trois sujets. Il était organisé autour de 7 thèmes déclinés en 28 questions (d'une à six questions par thème). Trois réponses étaient possibles : [oui], [oui avec suggestions, lesquelles ? ou Oui S] et [non avec quelles justifications ? ou Non J]. Les participants et le co-pilote du GT 2 devaient répondre au questionnaire d'enquête, contrairement au pilote concepteur du questionnaire. Un taux de 75 % de réponses positives validait d'emblée la proposition. Toutes les modifications suggérées ou les refus ont été discutés à l'occasion de trois réunions de concertation pluriprofessionnelles (décembre 2023, avril 2024, juin 2024). Après chaque discussion, le document de présentation était reformulé avec prise en compte des décisions consensuelles des experts puis retour d'information vers eux. Un échange entre le pilote de ce groupe et celui du groupe de travail « Glossaire des termes » a renforcé la convergence vers une définition univoque de l'algorithme pharmaceutique.

La synthèse devait être complétée par des exemples d'AP présentés en respectant la configuration d'un AP retenue par le GT 2.



La correspondance entre les classifications belges, françaises et suisses adressées aux pilotes et copilotes a été établie, puis retournée aux participants de chaque pays pour validation.

GT2 - Résultats

Il y a eu 10 réponses au questionnaire d'enquête et une non-réponse. En synthèse, 6 thèmes et 22 questions ont été traités. Le taux d'approbation (≥75%) des propositions est élevé [Oui + Oui avec suggestions] (Tableau 1). Les 60 modifications suggérées ont été prises en compte dans la rédaction de la synthèse finale. Elles concernaient majoritairement la configuration de l'AP et la définition de la base de connaissances.

Un seul thème a été abandonné. Il concernait la configuration avec exemples de la base de connaissances. Soit la réponse des participants soulignait leur désaccord, soit l'absence de réponse précisait la non-maîtrise des concepts d'ontologie et de web sémantique. De surcroît, deux bases de connaissances francophones hébergeant les algorithmes pharmaceutiques sont en cours de réalisation par 2 associations : le Centre national hospitalier d'information sur le médicament (CNHIM) et son projet APOLINE, et PharmLabs, dont le mécène est l'éditeur de logiciels QUINTEN. Pour cette raison, les groupes GT2 et GT3 de l'ANAP ne se sont pas engagés dans la configuration d'une base de connaissances et de son ontologie.

Cinq exemples d'AP, trois français et deux suisses, viennent en compléments de la configuration d'un AP.

Les résultats sur la définition, la configuration et les correspondances sont présentés respectivement dans les paragraphes B, D, E, F et G.

Tableau 1 : Avis d'experts sur les termes relatifs aux algorithmes pharmaceutiques et bases de connaissances

Ν°	Questions	Oui	Oui S*	Non J*	% Oui + Oui S
Algo	prithme	-		·	
1a	Définition générale	5	3	2	80%
Algo	orithme pharmaceutique (AP) - Définition				
2a	Traduction anglaise	6	3	1	90%
2b	Définition de l'AP	7	3	0	100%
2c	Synonymes	5	4	1	90%
2d	Schéma	8	2	0	100%
Algo	orithme pharmaceutique - Configuration				
3a	Descriptif de la situation à risque	3	7	0	100%
3b	Langage logique	7	3	0	100%
3с	Langage informatique	8	2	0	100%
3d	Conduite à tenir	1	8	1	100%
3e	Bibliographie	8	1	1	90%
3f	Référencement	4	5	1	90%
Exe	mples d'AP				
4a	Nécessité	7	3	0	100%
4b	Modèle à adopter	8	2	0	100%
Base	e de connaissance (BC)				
5a	Définition générale BC	9	0	1	90%
5b	Traduction anglaise	10	0	0	100%
5c	Synonyme	8	0	2	80%
5d	Distinction avec base de données	8	0	1	80%
Base	e de connaissances des AP				
6a	Définition	7	2	1	90%
6b	Traduction anglaise	9	1	0	100%
6c	Schéma	7	3	0	100%
6d	Synonymes	2	7	1	90%
6e	Distinction avec base de données	7	1	2	80%



Groupe de travail 3 (GT3)

GT3 - Auteurs

Mathias ADÉ, Laurie BOCHATAY, Yasmine BOUYAKOUB, Olivia DALLEUR, Rima DUCOMMUN DIT L'ALLEMAND**, Édith DUFAY, Oumaima KHARRAT, Anne Valérie LUYET, Arnaud POTIER*, Laurine ROBERT

* Pilote, **Co-pilote

Tous les experts ont été nommés intuitu personnae et ne représentent pas leur institution.

L'objectif du GT3 est de proposer une démarche, reproductible en tant que de besoin, pour aboutir à une information clinique exploitable dans un SADP. Pour la rendre compréhensible, elle sera déclinée avec 2 exemples.

GT3 - Méthodologie

Au cours des années 2023 et 2024, un pilote et un co-pilote ont conduit avec 8 pharmaciens belges, français et suisses la réflexion pour construire un outil d'aide à la conception et formalisation d'un algorithme pharmaceutique. Cet outil guidera la modélisation d'une situation à partir d'informations textuelles issues d'une ligne directrice et/ou d'une recommandation de pratique clinique. La méthodologie du groupe de travail repose sur trois fils conducteurs : (i) les concepts de pharmacie clinique [« Problème lié à la pharmacothérapie » (PLP) et « Intervention pharmaceutique » (IP)], (ii) la transposition du standard SOAP (Subjective, Objective, Assessment, Plan) dans la méthode de modélisation d'un AP, et (iii) l'exigence de qualité dans les données, tant celle des données Patient que celle des données issues de la base de connaissances.

Les termes retenus seront convertis en une suite logique d'éléments d'information interprétables par un SADP. Cette suite définit l'algorithme qu'il est nécessaire de formaliser du langage naturel en langage logique puis en langage informatique. Une fois élaborée, cette 1^{ère} version pourra être testée après mise en œuvre dans le logiciel du SADP.

Pour faciliter le consensus, les experts ont distingué deux définitions, celle d'une ligne directrice et celle d'une recommandation de pratique :

- Une ligne directrice (guideline) est un support documentaire regroupant des recommandations à suivre qui guident les décisions futures devant une problématique afin de soutenir les spécialistes d'un domaine spécifique.
- Une recommandation de pratique clinique (recommandation for clinical practice) est une proposition développée méthodiquement pour aider le praticien à mettre en œuvre les soins les plus appropriés dans des circonstances cliniques données.

Une liaison hiérarchique qui subordonne la recommandation à la ligne directrice s'établit. Elle sera prise en compte en tant que de besoin dans l'outil d'aide à la conception d'une situation modélisée.

Formaliser l'aide à la conception bénéficie de méthodes dédiées ; elles consistent en des décisions successives pour avancer dans une modélisation pas à pas de la situation que l'on veut intégrer dans un SADP. Après recherche bibliographique, trois méthodes ont été analysées par le GT3 :

- 1. La méthode Logical elements rule method (LERM) en sept étapes
- 2. La méthode Shiffman et al. en 12 étapes
- 3. La méthode Svatek V. et al. en 6 étapes.



Quatre réunions (novembre et décembre 2023, janvier et février 2024) ont été organisées pour formaliser et retenir la version définitive sur avis d'experts de la méthode qui servira à la conception des AP. Les 3 critères pris en compte ont été le reflet, au plus proche, de l'exercice intuitif d'élaboration d'un algorithme pharmaceutique, la reproductibilité quelle que soit la situation clinique étudiée et l'applicabilité au monde de la santé et au médicament en particulier.

GT3 - Résultats

L'outil d'aide à la conception retenu par les membres du GT3 est celui décrit par Shiffman *et al* avec une adaptation et une correspondance en langue française.

En complément, deux recommandations ont été sélectionnées et décortiquées pour servir d'exemples et expliquer la démarche pas à pas de modélisation :

1. Recommandation "[...] MRAs (Spironolactone or Eplerenone) are recommended, in addition to an ACE-I and a beta-blocker, in all patients with HFrEF to reduce mortality and the risk of HF hospitalization. They also improve symptoms. MRAs block receptors that bind aldosterone and, with different degrees of affinity, other steroid hormones (e.g. corticosteroid and androgen) receptors. Eplerenone is more specific for aldosterone blockade and, therefore, causes less gynaecomastia... Caution should be exercised when MRAs are used in patients with impaired renal function and in those with serum potassium concentrations >5.0 mmol/L."

Issue de la ligne directrice *Guidelines for the diagnosis and treatment of acute and chronic heart failure: Developed by the Task Force for the diagnosis and treatment of acute and chronic heart failure, European society of cardiology (ESC), Eur Heart J, 2021, 42: 3599-726.*

2. Recommandation « [...] Au stade d'IRC modérée (DFG entre 30 et 59 mL/min/1,73m2) (figure 6), les molécules à élimination rénale doivent être utilisées avec précaution, car il existe un risque accru d'effets secondaires [...]. La posologie de ces traitements sera adaptée, tout comme celle d'autres agents antihyperglycémiants comme la metformine (dose maximale 2 g/j pour un DFG entre 45 et 59 mL/min/1,73m2, 1 g/j pour un DFG entre 30 et 44 mL/min/1,73 m2) [...]. Au stade d'IRC sévère (DFG 15 à 29 mL/min/1,73 m2), la metformine doit être arrêtée. » Avis n°24 - Insuffisance rénale chronique (IRC) : gestion des anti-hyperglycémiants.

Issue de la ligne directrice *Prise de position sur les stratégies d'utilisation des traitements anti*hyperglycémiants dans le diabète de type 2, Société francophone du diabète, Med Mal Metab, 2021, 15 : 781–801.

A l'issue de la démarche, la première version d'un AP est formalisée pour qu'il soit testé par les utilisateurs après implantation dans leur SADP.

Le paragraphe C est le résultat de la réflexion collective du GT3.



B. Définition de l'algorithme pharmaceutique

Algorithme

Définition générale :

- Suite finie et non ambiguë d'instructions et opérations pour résoudre une classe de problèmes. Algorithme Wikipédia
- Méthode de calcul qui indique la démarche à suivre pour résoudre une série de problèmes équivalents en appliquant dans un ordre précis une suite finie de règles. <u>Algorithme | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition</u>
- Suite d'étapes permettant d'obtenir un résultat à partir d'éléments fournis en entrée. <u>Comment permettre à l'Homme de garder la main ? Les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle, CNIL France, décembre 2017</u>

Algorithme pharmaceutique (AP)

- Terme anglais : pharmaceutical algorithm
- Définition

En pharmacie clinique, un AP est la modélisation d'une situation caractérisée par un ensemble fini d'éléments d'appréciation liés entre eux pour détecter et résoudre un problème présent dans la prise en charge médicamenteuse d'un patient. Le raisonnement, dans un AP, s'appuie sur des règles informatisées et des conduites à tenir.

L'AP construit la situation d'un patient en deux volets :

- La « situation à risque », à l'origine d'une alerte contribuant à la détection d'un problème lié à la pharmacothérapie (PLP).
- La « supervision humaine », qui finalise le diagnostic du problème et l'émission d'une intervention pharmaceutique (IP).

Pour faciliter le « raisonnement sur une situation » (patient's care context data) sont associés les éléments d'appréciation descriptifs de « l'état de santé du patient » (patient's health) et ceux de « la prise en charge du patient » (patient's care).

- Synonyme : situation modélisée
- Schéma



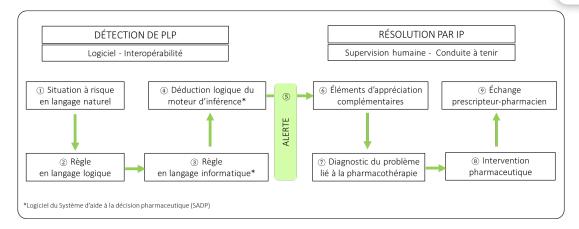


Figure 1 – L'algorithme pharmaceutique et son raisonnement en 9 étapes au sein d'un système d'aide à la décision pharmaceutique

C. Modélisation de situations Patient intégrables dans un SADP

Contexte de la pratique en pharmacie clinique

En pharmacie clinique, une situation à risque correspond à un problème lié à la pharmacothérapie avec ou sans conséquence pour le patient, complétée d'une conduite à tenir pour prévenir, corriger ou atténuer un déséquilibre de la balance bénéfices/risques chez le patient.

En dehors des classifications des types de PLP et d'IP qui émanent de sociétés savantes ou de groupes de professionnels, toutes les situations à risque en pharmacothérapie ne sont pas, d'une part établies de façon détaillée, et d'autre part listées dans un corpus. Or la description d'une situation à risque est un préalable à la construction d'un AP. La représentation des connaissances est de ce fait un enjeu essentiel pour le pharmacien clinicien. La reproductibilité de cette représentation est favorisée par l'utilisation systématisée de méthodes organisant les données du savoir.

La finalité des travaux du GT3 est d'encourager l'appropriation de la démarche de modélisation par les utilisateurs de SADP en facilitant une mise en œuvre et une exploitation aisée.

Recommandations de pratique comme source de connaissances

La modélisation doit être conçue, définie et formalisée pour une conversion optimale des lignes directrices et des recommandations textuelles en algorithmes pharmaceutiques, mais aussi pour leur bonne exploitation dans notre exercice professionnel (éminemment variable d'un établissement de santé à l'autre).

Plusieurs auteurs ont contribué par leurs travaux à définir les contours de la modélisation et son organisation. Cabana *et al.* ont créé un cadre conceptuel utile qui décrit les obstacles critiques à une mise en œuvre réussie. Ils concernent notamment la connaissance, la familiarité et l'accord avec le contenu des lignes directrices, l'auto-efficacité des cliniciens, les attentes en matière de résultats et la capacité à surmonter l'inertie de la pratique antérieure. Tu *et al* ont une approche axée sur le déploiement de l'intégration des recommandations de lignes directrices dans le flux de travail. Pour Schiffman *et al.*, une attention particulière doit être prêtée pour conserver l'authenticité de la recommandation et l'intégrer de manière assez simple dans un système d'aide à la décision.



Les informations textuelles contenues dans les recommandations passent alors aisément au stade de connaissances intégrées sous forme de règles dans le SADP, inférées par un logiciel pour une activité pharmaceutique donnée. Par la structuration des informations, les disparités rédactionnelles se trouvent limitées.

Il s'agit donc d'un appui d'autant plus nécessaire que la création d'algorithmes pharmaceutiques est une démarche innovante en pharmacie clinique.

Étapes essentielles de la modélisation d'une recommandation dans un SADP

Les 12 étapes de la démarche de modélisation sont présentées dans le tableau 2. Trois phases sont spécifiées dans la démarche :

- La sélection et la préparation d'une recommandation de la ligne directrice qui est pertinente en regard de la finalité du SADP qu'elle va intégrer.
- La spécification (sémantique) des connaissances contenues dans les lignes directrices.
- L'intégration de l'utilisation du SADP dans la pratique clinique au bénéfice des professionnels.

Tableau 2 - Fonctionnement d'un système d'aide à la décision pharmaceutique appliqué en pharmacie clinique

Les 12 étapes de la démarche de modélisation					
7. To explain the reasoning Expliquer le raisonnement porté par la recommandation					
8. To build executable statements					
Rédiger en langage logique la situation modélisée en associant EAs et relations					
 To identify origins and insertions Rechercher la source et l'intérêt de chaque EA dans le processus de soins 					
10. To define action's type and associated benefits Définir les actions et bénéfices associés					
11. To generate requirements' specification					
Encoder les situations modélisées du langage logique en règles informatisées					
12. To choose interface's components Adopter une interface utilisateur ergonomique					

^{*}EA: élément d'appréciation



En complément, lors de la modélisation d'une situation, des considérations sur la faisabilité sont à analyser pour garantir la pertinence du résultat à l'issue des 12 étapes précitées. Les thèmes saillants qui décrivent les facilitateurs de la conversion des recommandations ou les défis comme entrave à l'opérationnalité du SADP sont recherchés.

Quelques principes sont proposés aux pharmaciens cliniciens pour étude et prise en compte au moment de la démarche en 12 étapes :

- la qualité informationnelle des données, pour confier du sens aux alertes émises par le SADP dans l'environnement informatique de l'établissement
- la disponibilité de données patient interopérables dans un format exécutable informatiquement pour de bonnes sensibilité et spécificité du SADP
- la juste traduction des bonnes pratiques cliniques afin d'atténuer l'incertitude et l'ambiguïté lors de leur exploitation dans un SADP
- l'interopérabilité sémantique du SADP avec les flux préexistants de données administratives, thérapeutiques, biologiques et cliniques
- les facteurs individuels des utilisateurs



Modélisation des connaissances en algorithmes pharmaceutiques : deux exemples

N°	N° Étapes Exemple 1		Exemple 2		
		Groupe hospitalier de territoire Sud Lorraine	Groupe hospitalier de territoire Sud Lorraine		
	électionner gne directrice	ESC Guidelines for the diagnosis and treatment of acute and chronic heart failure: Developed by the Task Force for the diagnosis and treatment of acute and chronic heart failure of the European Society of Cardiology (ESC). McDonagh TA, Metra M, Adamo M, et al. Eur Heart J 2021; 42: 3599-726.	Prise de position sur les stratégies d'utilisation des traitements anti- hyperglycémiants dans le diabète de type 2. Société francophone du diabète, 2021.		
		Lignes directrices pour le diagnostic et le traitement de l'IC aigüe et chronique, Société européenne de cardiologie, 2021.			
	électionner	Recommandation sélectionnée «[] MRAs (Spironolactone or Eplerenone) are recommended, in addition to an ACE-I and a beta-blocker, in all patients with HFrEF to reduce mortality and the risk of HF	Recommandation sélectionnée Avis n°24 - Insuffisance rénale chronique (IRC): gestion des anti- hyperglycémiants		
une recon spécit de la direct	ligne	hospitalization. They also improve symptoms. MRAs block receptors that bind aldosterone and, with different degrees of affinity, other steroid hormones (e.g. corticosteroid and androgen) receptors. Eplerenone is more specific for aldosterone blockade and, therefore, causes less gynaecomastia Caution should be exercised when MRAs are used in patients with impaired renal function and in those with serum potassium concentrations >5.0 mmol/L.»	«[] Au stade d'IRC modérée (DFG entre 30 et 59 mL/min/1,73m2) (figure 6), les molécules à élimination rénale doivent être utilisées avec précaution, car il existe un risque accru d'effets secondaires []. La posologie de ces traitements sera adaptée, tout comme celle d'autres agents antihyperglycémiants comme la metformine (dose maximale 2 g/j pour un DFG entre 45 et 59 mL/min/1,73m2, 1 g/j pour un DFG entre 30 et 44 mL/min/1,73 m2) []. Au stade d'IRC sévère (DFG 15 à 29 mL/min/1,73 m2), la metformine doit être arrêtée.»		



2 – Repérer les EA* utiles

La recommandation est conditionnelle :

«[...] MRAs (Spironolactone or Eplerenone) are recommended, in addition to an ACE-I and a beta-blocker, in all patients with HFrEF to reduce mortality and the risk of HF hospitalization. They also improve symptoms. MRAs block receptors that bind aldosterone and, with different degrees of affinity, other steroid hormones (e.g. corticosteroid and androgen) receptors. Eplerenone is more specific for aldosterone blockade and, therefore, causes less gynaecomastia... Caution should be exercised when MRAs are used in patients with impaired renal function and in those with serum potassium concentrations >5.0 mmol/L. »

« MRAs » correspond à médicaments « anti-aldostérone ». L'expression « MRAs [...] are recommended » permet d'identifier le PLP « Indication non traitée » et l'IP « ajout » à partir de l'expression « ...in addition... ».

L'expression «(...) to reduce mortality and the risk of HF hospitalization. They also improve symptoms » définit les conséquences que l'on cherche à éviter, tout comme « décompensation cardiaque ».

La recommandation est conditionnelle :

«[...]Au stade d'IRC modérée (DFG entre 30 et 59 mL/min/1,73m2) (figure 6), les molécules à élimination rénale doivent être utilisées avec précaution, car il existe un risque accru d'effets secondaires [...]. La posologie de ces traitements sera adaptée, tout comme celle d'autres agents antihyperglycémiants comme la metformine (dose maximale 2 g/j pour un DFG entre 45 et 59 mL/min/1,73m2, 1 g/j pour un DFG entre 30 et 44 mL/min/1,73 m2) [...].

Au stade d'IRC sévère (DFG 15 à 29 mL/min/1,73 m2), la metformine doit être arrêtée. »



3 - Fragmenter le	
contenu	
pour extraire et/ou	
affiner	
les EAs utiles	

4 - Lever les

dans les EAs

abstractions figurant

- 1. Les variables de décision sont réduites à un nom et à une valeur. Exemple, le concept de « FEVG réduite » est retenu à la place de l'expression « insuffisance cardiaque à fraction d'éjection ventriculaire gauche réduite ».
- 2. « Caution should be exercised when MRAs are used in patients with impaired renal function and in those with serum potassium concentrations >5.0 mmol/L MRAs are used in patients with impaired renal function and in 2. Concepts retenus: those with serum potassium concentrations >5.0 mmol/L » L'expression comprend des variables de décision à fragmenter :
 - 1^{er} fragment : MRAs are used
 - 2ème fragment : impaired renal function
 - 3^{ème} fragment : serum potassium concentrations >5.0 mmol/L
- 3. Les phrases passives sont transformées en phrases actives. « MRAs are used »: la recommandation d'utilisation de MRAs est converti en « Absence de prescription de MRAs » car c'est l'absence de MRAs qui est le PLP à détecter par le SADP.

1. Retrait des concepts inutiles :

- « Au stade d'IRC modérée (DFG entre 30 et 59 mL/min/1,73m2) les molécules à élimination rénale doivent être utilisées avec précaution, car il existe un risque accru d'effets secondaires [...]. »
- tout comme celles d'autres agents anti-hyperglycémiants

- la « posologie de ces traitements sera adaptée »
- Metformine
- le DFG
- Metformine: dose maximale 2 g/j pour un DFG entre 45 et 59 mL/min/1,73m2,
- Metformine: 1 g/j pour un DFG entre 30 et 44 mL/min/1,73 m2)
- au stade d'IRC sévère (DFG 15 à 29 mL/min/1,73 m2), la Metformine doit être arrêtée.

Concepts avec abstraction à lever :

- 1. « HFrEF » ou « FEVG réduite » implique de définir une valeur seuil de FEVG inférieure à 40 %
- 2. « They also improve symptoms »: implique de préciser et lister la nature des symptômes
- 3. « Absence de prescription de MRAs » se convertit en « absence de prescription de Spironolactone or Éplérénone »

Concept abstrait « la posologie de ces traitements sera adaptée » à préciser par :

- Metformine (dose maximale 2 g/j pour un DFG entre 45 et 59 mL/min/1,73m2,
- 1 g/j pour un DFG entre 30 et 44 mL/min/1,73 m2) [...].

Concepts à préciser :

- « la posologie de ces traitements sera adaptée » : l'adaptation posologique est l'IP pour la gestion du PLP (non explicité) qui est le surdosage en anti-hyperglycémiants.
- Metformine (dose maximale 2 g/j) : posologie à décliner selon les associations renfermant de la metformine et en utilisant les nomenclatures correspondantes (ATC, UCD, etc.).
- Metformine (dose de 1 g/j) : idem.
- Metformine : s'agit-il du chlorhydrate, de l'embonate ou de la metformine base? Information à rechercher.
- « car il existe un risque accru d'effets secondaires » : nature des effets à définir car non explicite.



5 - Lever les
ambiguïtés
de l'EA retenu
par une sémantique
unique

Nécessaire lorsque les valeurs d'un élément d'appréciation ne sont pas mutuellement exclusives. Par exemple, « in all patients [cad sont éligibles à l'action] » est ambiguë puisque plus loin la recommandation précise : « Caution should be exercised [cad dans certaines situations] ».

Finalement, il faut clarifier quels sont les patients concernés et donc les situations qui correspondent réellement à un PLP : [absence de prescription de MRAs pour laquelle la solution « ajout » n'est pas contre-indiquée.

Concept à clarifier :

- DFG peut être défini de plusieurs façons : il peut être estimé (cas général) par le CKD-EPI ou le MDRD ou mesuré (cas exceptionnel).
- metformine : exprimer les posologies en fonction de tous les sels (chlorhydrate, embonate, base).

6 - Vérifier la complétude de la recommandation

S'assurer que la recommandation couvre l'ensemble des combinaisons logiques rencontrées par le clinicien et éviter de possibles contradictions :

- 1. « MRAs (Spironolactone or Eplerenone) are recommended, in addition to an ACE-I and a beta-blocker ». Y a-t-il un PLP si le patient bénéficie d'un Sartan et non pas d'un ACE-I, tout en remplissant les autres conditions ?
- 2. Recommandation « Ajout de MRAs », est nuancée lorsqu'il y a une « impaired renal function ».

Il faut envisager le cas de figure où la fonction rénale correcte permet l'ajout d'une MRA et en conséquence définir sa valeur seuil, par exemple, DFG > 30 mL/min

Il est spécifié dans la recommandation : - « au stade d'IRC sévère (DFG 15 à 29 mL/min/1,73 m2), la metformine doit être arrêtée »

Concept à rajouter : « au stade d'IRC terminale (DFG < 15 mL/min/1,73 m2), parmi les molécules commercialisées en France, seuls l'insuline, le répaglinide (avec un risque d'hypoglycémies pour ces deux traitements) et la vildagliptine (à la dose de 50 mg/jour) peuvent être utilisés. »

Dans ces cas d'IRC terminale (et par extension de dialyse?) il est sous-entendu que la metformine est contre-indiquée (PLP « Contre-indication » distinct du PLP « Surdosage »). En conséquence elle doit être arrêtée (IP distincte d'adaptation posologique). Ce point nécessite la construction d'un autre AP dédié à l'ensemble des contre-indications d'utilisation de la Metformine.



7 - Expliquer le raisonnement porté par la recommandat°	Le clinicien doit percevoir pourquoi le SADP l'alerte, quel est le PLP et le risque associé. Le SADP doit afficher dans l'alerte et dans la conduite à tenir les éléments d'appréciation, les IP et le raisonnement appuyés par la recommandation : « MRAs (Spironolactone or Eplerenone) are recommended in all patients with HFrEF to reduce mortality and the risk of HF hospitalization. They also improve symptoms. » L'alerte signale l'absence de MRAs pour envisager l'ajout d'antagonistes des récepteurs minéralocorticoïdes afin de diminuer la mortalité, le risque d'hospitalisation et d'améliorer les symptômes des patients insuffisants cardiaques à FEVG réduite. (NASER N, DURAK-NALBANTIC A, SABANOVIC-BAJRAMOVIC N, KARIC A. The Effectiveness of Eplerenone vs Spironolactone on Left Ventricular Systolic Function, Hospitalization and Cardiovascular Death in Patients With Chronic Heart Failure-HFrEF. Med Arch. 2023 Apr;77(2):105-111. doi: 10.5455/medarh.2023.77.105-111. PMID: 37260796; PMCID: PMC10227849. L'explication peut aller jusqu'à préciser les mécanismes pharmacologiques	Insuffisance rénale chronique (IRC) : gestion des antihyperglycémiants L'alerte a pour but d'éviter un surdosage en Metformine (ce qui n'est pas explicité dans la recommandation) et les symptômes associés « car il existe un risque accru d'effets secondaires []. »
8 - Rédiger en langage logique la situation modélisée en associant EAs et relations	SI [(IC à FEVG réduite OU NT-ProBNP > 300 ng/L OU) ET Présence (IEC ou Sartan) ET Présence BB de l'insuffisance cardiaque ET (Absence Spironolactone ET Absence Éplérénone) ET (CKD-EPI > 30)] ALORS Alerte pour indication non traitée	(SI Présence Metformine seule ou associée ET Posologie > 1000 mg /j ET 30 <= CKD-EPI (62238-1) ou MDRD (33914-3) < 45 mL/min) OU (SI Présence Metformine seule ou associée ET Posologie > 2000 mg /j ET 45 <= CKD-EPI (62238-1) ou MDRD (33914-3) < 60 mL/min)
9 - Rechercher la source et l'intérêt de chaque	Les EAs pris en compte doivent présenter un intérêt. Par exemple la date du résultat biologique doit être récente pour être pertinente et prise en compte.	ALORS Alerte pour surdosage La valeur de CKD-EPI est rendue pour une surface corporelle de 1,73 m². Elle pourrait être adaptée à la surface corporelle du patient.



EA dans le processus de soins		
10 - Définir les actions et les bénéfices associés	Intervention pharmaceutique : ajout de Spironolactone comprimé à 50mg ou ajout d'Éplérénone comprimé à 25mg	Intervention pharmaceutique : adaptation de la posologie de Metformine qu vise à éviter la survenue d'une acidose lactique par accumulation de
et les periences associes	Les bénéfices sont identifiés à l'étape 7.	Metformine. Les bénéfices sont identifiés à l'étape 7.
11 - Encoder les situations modélisées du langage logique en règles informatisées	Encodage est dépen	dant du logiciel implanté dans le SADP
12 - Adopter une interface utilisateur ergonomique	Interface est dépendante	du design du logiciel implanté dans le SADP

Recommandation 1: BB: Bétabloquants, *CKD-EPI: Chronic kidney disease – epidemiology collaboration*, DFG: Débit de filtration glomérulaire, *HF: Heart failure, HFrEF: Heart failure with reduced ejection fraction,* IC: Insuffisance cardiaque, IEC: Inhibiteur de l'enzyme de conversion (ACE-I), IRC: Insuffisance rénale chronique, NT-ProBNP: Near threatened - Pro brain natriuretic peptide

Recommandation 2: ATC: Anatomic, Therapeutic, Chemical classification CKD-EPI: Chronic kidney disease – Epidemiology collaboration, DFG: Débit de filtration glomérulaire, IP: Intervention pharmaceutique, IRC: Insuffisance rénale chronique, MDRD: Modification of diet in renal disease, PLP: Problème lié à la pharmacothérapie, UCD: Unité commune de dispensation



Interopérabilité sémantique des connaissances

La spécification des connaissances contenues dans la recommandation nécessite leur interopérabilité sémantique. Dans un SADP, cette interopérabilité doit être une exigence. Elle concerne autant les EA de la base de connaissances que celles des données Patient.

L'interopérabilité sémantique assure la signification homogène des données échangées pour une compréhension partagée. Elle passe par l'alignement du sens propre pour chaque EA avec des nomenclatures partagées dans le domaine de la santé. Il existe des nomenclatures qui se veulent universelles en santé, telles SNOMED-CT ou ATC, et d'autres plus spécifiques d'un domaine comme l'UCD pour le médicament, la CIM-10 pour les maladies ou le LOINC pour la biologie clinique.

L'utilisation de ce langage commun est un prérequis pour le fonctionnement territorial d'un SADP à l'échelle locale et d'autant plus à l'échelle nationale. En effet, un SADP est exposé puisqu'il intègre à la fois des connaissances et des données patients issues de systèmes d'information hétérogènes avec un niveau de maturité variable.

D. Configuration de l'algorithme pharmaceutique

La rédaction d'un AP tient compte de la nécessité de le rendre compréhensible pour sa bonne utilisation dans un SADP. L'AP est alors exploitable pour son intégration ultérieure dans une base de connaissances.

Six rubriques composeront un AP.

1. Le descriptif de la situation à risque

- Dénomination de la situation
 Dans la dénomination figure : Médicament(s) + Éléments d'appréciation ->
 PLP -> Conséquence clinique *
- Éléments d'appréciation (EA) des règles
 - EA ordonnés dans les règles issues des catégories suivantes : Patient/Mouvement, Prescription, Biologie, Constantes, Antécédents/Diagnostic, etc.
 - o Nature ou Libellé de l'EA
 - o Valeur de l'EA
 - o Temporalité de l'EA
- Problème lié à la pharmacothérapie (PLP)
 - o Nature ou Libellé ou Type du PLP
 - Codification du PLP selon classification nationale (cf §F)
 - B: UCL en Belgique
 - CH: GSASA en Suisse
 - F: SFPC 2004 en France
- Conséquence redoutée

o Nature ou Libellé de la conséquence

 Type de la conséquence : clinique, physique ou psychologique, économique ou épidémiologique

-

 $[^]st$ S'agissant d'un titre, le minimum utile d'EA figure dans la dénomination, voire absence d'EA



- O Codification selon standards nationaux ou internationaux.
- o Gravité selon l'échelle HAS (cf §F), à prévoir mais non déterminé à ce jour pour tous les AP
- Impact médico-économique du PLP, à prévoir mais non déterminé à ce jour

2. La règle en langage logique de la situation

Une fois la situation à risque décrite, celle-ci est rédigée en règle. La règle se compose d'une série d'EA définis par leur nature, leur code, leur valeur ou leur temporalité. Ces éléments sont liés entre eux par des opérateurs mathématiques, logiques ou de temporalité.

Dans la règle dite « en langage logique », la codification de chaque EA est précisée avec les codes issus de standards nationaux ou internationaux s'ils existent. Par exemple : Médicament/ATC, Examen biologique/LOINC ou SNOMED, Pathologies/CIM10 ou SNOMED, etc.

3. La règle en langage informatique de la situation

Dans la règle en langage informatique, les noms de l'éditeur et du logiciel utilisé sont précisés.

La codification des EA selon les standards nationaux ou internationaux est un préalable obligatoire. La règle en langage informatique est une traduction du langage logique dans le langage informatique du logiciel du SADP. Celui-ci rend interopérables, dans le système expert du SADP, les données du patient et les données de la base de connaissances issues des algorithmes pharmaceutiques.

4. La conduite à tenir pour décision pharmaceutique

- Éléments d'appréciation complémentaires (EAC) : EA non structurés et/ou non inclus dans les règles de détection des PLP, mais néanmoins nécessaires pour poursuivre l'analyse de la situation du patient :
 - EAC ordonnés dans les règles selon les catégories suivantes : Patient/Mouvement, Prescription, Biologie, Constantes, Antécédents/Diagnostic, etc.
 - o Nature ou Libellé de l'EAC
 - o Codification de l'EAC selon les standards nationaux ou internationaux
 - o Valeur de l'EAC
 - o Temporalité de l'EAC
- Intervention pharmaceutique (IP)
 - o Nature ou Libellé ou Type de l'IP
 - Codification selon classification nationale (cf §7)

B: UCL en BelgiqueCH: GSASA en SuisseF: SFPC 2004 en France

5. Références bibliographiques



A compléter au cas par cas

6. Référencement dans les bases de connaissances

- Dans la base de connaissances locale
- Dans la base de connaissances francophone
- Dans la base de connaissances internationale

7. Modèle générique d'un AP

Source : Nom de l'auteur – établis	sement - mail			
1. Descriptif de la situation à risqu	ie			
Dénomination de la situation	Médicament + Facteurs de risque -> PLP ->			
	Conséquence clinique			
Éléments d'appréciation (EA)	Nature – Ordonner selon catégorie : Patient/Mouvement, Prescription, Biologie, Constantes, Antécédents/Diagnostic, Valeur Temporalité			
Problème lié à la	B - Libellé et codification UCL			
pharmacothérapie (PLP)	CH - Libellé et codification GSASA F - Libellé définissant le type de PLP et codification SFPC 2004			
Conséquence redoutée Nature (ou libellé) Type de conséquence Codification selon standard Gravité Impact médico-économique				
2. Règle en langage logique de la s				
3. Règle en langage informatique Éditeur et logiciel utilisé :	alité Opérateurs] répété autant de fois qu'il y a d'EA* de la situation à risque érateurs] x N en langage informatique			
Éléments d'appréciation	Nature ou libellé			
complémentaires (EAC)	Codification selon standard nationaux ou internationaux Valeur Temporalité			
Intervention pharmaceutique (IP)	B - Libellé et codification UCL CH - Libellé et codification GSASA F - Libellé définissant le type de l'IP et codification SFPC 2004			
5. Références bibliographiques				
(RB _{1èx})				
6. Référencement de l'AP dans la	BDC			
BDC locale	Référence du code d'enregistrement			
BDC francophone	Référence du code d'enregistrement			
BDC internationale	Référence du code d'enregistrement			
*RB : mentionnée x fois				

^{*}RB: mentionnée x fois



E. Cinq exemples d'algorithme pharmaceutique

Exemple 1 : Dr Anaïs HUGUET – Groupe hospitalier de l'est de la Meurthe et Moselle (GHEMM) (F) anais.huguet@ghemm.fr

Dénomination de la situation	Metformine > Insuffisance rénale sévère > Contre-				
	indication > Acidose lactique				
Éléments d'appréciation (EA)	Présence Metformine A10BA02,				
	Metformine/Sulfonamides A10BD02,				
	Metformine/Gliptine (A10BD07, A10BD08, A10BD10),				
	Metformine/Gliflozine (A10BD15, A10BD20)				
	Présence Oxygène Et Posologie > 1 Et Unité L/min Et				
	Délai depuis initiation < 5 jours				
	DFG (MDRD 33914-3, CKD-EPI 62238-1) < 30 mL/min Et				
	Délai depuis résultat < 5 jours				
	Lactates (2524-7) > 5mmol/L, Lactates (14118-4) >				
	200mg/L Et Délai depuis résultat < 5 jours				
Problème lié à la	F - Contre-indication à l'usage de ce principe actif - [F-				
pharmacothérapie (PLP)	PLP 1.1.3]				
Conséquence redoutée	Conséquence clinique physique et biologique				
	Acidose lactique [CIM 10 : E872]				
	Gravité : catastrophique				
	Impact médico-économique : NR				
2. Règle en langage logique					
Codes utilisés : Médicament :	ATC; Antécédent : CIM-10; Biologie : LOINC; Pathologie				
SNOMED, Constante : LOINC					
·	02) OU Metformine/Sulfonamides (A10BD02) OU				
	, A10BD08, A10BD10) OU Metformine/Gliflozine (A10BD15,				
	62238-1) < 30 mL/min ET Délai depuis résultat < 5 jours) OU				
	OU Lactates (14118-4) > 200 mg/L ET Délai depuis résultat < 5				
	ET Dose > 1 ET Unité L/min ET Délai depuis initiation < 5				
jours))					
3. Règle en langage informatique					
Éditeur et logiciel utilisé : KEEN					
·	O.[ATC_A10BD02] ORDO.[ATC_A10BD07]				
ORDO.[ATC_A10BD08] ORDO.[ATC_A10BD10] ORDO.[ATC_A10BD15]					
ORDO.[ATC_A10BD20]) && (((BIO.[LOINC_62238-1].[Vmes] < 30) && ("TODAY" [DIFF]					
(BIO.[LOINC_62238-1].[start validity]) < {5D;})) [] Soumis à confidentialité					
4. Conduite à tenir					
Éléments d'appréciation	Situation à risque d'hypoxie aigue dont l'insuffisance				
complémentaires (EAC)	rénale sévère :				
	o Insuffisance cardiaque [CIM 10 : I50 ; I11.0 ; I13.0				
	113.2]				
	o Insuffisance hépatique [CIM 10 : K71 ; K72 ; K74]				
	 Insuffisance respiratoire [CIM 10 : J96] 				
	0 1 [011 4 4 0 1 4 4 4 0]				
	Sepsis [CIM 10 : A419]Déshydratation [CIM 10 : E86]				



Type d'intervention	F	-	Arrêt	[F-IP	2.2]	de	la	Metformine o)U
pharmaceutique (IP)								ır un autre ant	ti-
	ala	ape.	tique ad	iapte a	i insutt	isanc	e re	naie	

5. Références bibliographiques

- 1. RCP des spécialités à base de Metformine
- 2. Metformine et risque d'acidose lactique en cas d'insuffisance rénale Point d'Information, ANSM, 2018. https://ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Metformine-et-risque-d-acidose-lactique-en-cas-d-insuffisance-renale-Point-d-Information
- 3. VISCONTI L., CERNARO V., FERRARA D. et al., Metformin-related lactic acidosis: is it a myth or an underestimated reality? Ren Fail, 2016, 38(9):1560-65.
- 4. EPPENGA WL, LALMOHAMED A., GEERTS AF. et al., Risk of Lactic Acidosis or Elevated Lactate Concentrations in Metformin Users with Renal Impairment: A Population-Based Cohort Study, Diabetes Care, 2014, 37(8): 2218-24.

6. Référencement de l'AP dans la BDC					
BDC locale	30-GHT7-IR	BDC du GHT Sud Lorraine -			
BDC locale	France				
BDC francophone	NR				
BDC internationale	NR				



Exemple 2 : Dr Christian SKALAFOURIS – Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) (CH) christian.skalafouris@huge.ch

1. Descriptif de la situation à risque				
Dénomination de la situation	Anticoagulants oraux directs -> Insuffisance rénale -> Surdosage -> Hémorragie			
Éléments d'appréciation (EA)	Anticoagulant oral direct (rivaroxaban ou edoxaban ou dabigatran ou apixaban) à dose trop élevée dans un contexte d'insuffisance rénale			
Type de problème lié à la pharmacothérapie (PLP)	CH - Dose trop élevée [CH—PLP 2.3.b]			
Conséquence redoutée	Hémorragie par accumulation chez un patient insuffisant rénal			

2. Règle en langage logique de la situation à risque

Codes utilisés: Médicament: ATC

rivaroxaban (B01AF01) > 15 mg/j ou edoxaban (B01AF03) > 30 mg/j ou dabigatran (B01AE07) > 220 mg/j ou apixaban (B01AF02)> 5 mg/j (si âge (pv.age) > 80 ans ou poids (pv.weight) < 60 kg) avec

CrCl* comprise entre 20 et 49mL/min ou

CrCl* comprise entre 0 et 30mL/min et insuffisance rénale aigüe telle que :

1.5 > dernière créatininémie otéatininémie otéatininémie minimale (des 7 derniers jours)

26 ≥ dernière créatininémie

- créatininémie minimale (des 7 derniers jours)

3. Règle en langage informatique de la situation à risque

[PharmaCheck - HUGenève. Extrait du pipeline d'agrégation MongoDB]

[...751 lignes de codage préalables]

Détail de l'étape de filtrage des données d'intérêt (correspond au \$match de l'agrégation de données en MongoDB)

```
{match: { $or : [
       {$and :[
       {"AKI (KDIGO) ?" : {$in : [/oui/gi]}},
       {"Clairance retenue value" : {$GE : 0}},
       {"Clairance retenue_value" : {$lt : 30}}
       ]},
       {$and : [
       {"prescription label":
                                    {$in:[/rivaroxaban/gi]}},
       {"Clairance retenue_value" : {$lt : 50}},
       {"Clairance retenue_value" : {$GE : 20}},
       {"dose jour":
                              {$GE : 15}}
       ]},
       {$and : [
       {"prescription_label" :
                                    {$in: [/edoxaban/gi]}},
       {"Clairance retenue_value" : {$lt: 50}},
       {"Clairance retenue value" : {$GE: 20}},
       {"dose jour":
                              {$GE:30}},
```

-

^{*} Valeur non encodée dans DPI et calculée à la volée



```
]},
       {$and : [
       {"prescription_label":
                                    {$in: [/dabigatran/gi]}},
       {"Clairance retenue_value" : {$lt: 50}},
       {"Clairance retenue_value" : {$GE: 20}},
       {"dose_jour":
                              {$GE : 220}},
       ]},
       {$and : [
       {"prescription_label":
                                    {$in:[/apixaban/gi]}},
       {"Clairance retenue_value" : {$lt: 50}},
       {"Clairance retenue_value" : {$GE: 20}},
       {"dose_jour":
                              {$GE:5}},
       {$or : [ {"age":{$GE :80}}, {"weight":{$lt :60}} ]}, [... + 633 lignes de codes
supplémentaires]
```

4. Conduite à tenir	
Éléments d'appréciation complémentaires (EAC)	 Indication avec affichage des problèmes aigus, chroniques et antécédents médicaux. Cinétique rénale avec les 4 dernières créatininémies. Co-prescription en cours d'un inhibiteur de la P-gp/CYP-3A4 (C01BD01, L04AD01, J01FA09, V03AX03, J05AX14, L01XE03, J01FA01, N06AB03, N05AD01, C09DA04, J02AC02, J02AB02, A02BC03, N07BC02, L01XE08, N06AB05, C01BC03, N05AH04, C01BA01, J05AG05, J05AE01, J05AE03, N06AB06, C08DA01).
Type d'intervention pharmaceutique (IP)	CH - Adaptation posologique [CH-IP 3.4] Ou Arrêt d'un traitement / Echange de traitement [CH-IP 3.2] Ou Suivi thérapeutique des effets indésirables [CH-IP 3.5]
Gravité de la conséquence clinique	NR
Impact médico-économique	Nature de l'impact du PLP avec AOD selon étude Jermini <i>et al</i>

5. Références bibliographiques

- 1. Guide d'utilisation proposé par le service d'angiologie et d'hémostase des HUG. ANTICOAGULANTS ORAUX DIRECTS, 2019.
- 2. JERMINI M. et al., Fimpact of medication reviews by clinical pharmacists to reduce in-hospital adverse drug events: a return-on-investment analysis. Int J Clin Pharm. 2024 Apr;46(2):496-505. doi: 10.1007/s11096-023-01683-w. Epub 2024 Feb 5. PMID: 38315303; PMCID: PMC10960916.

6. Référencement de l'AP dans la BDC	Préciser la BDC		
Base de connaissance locale	Codification		
Base de connaissance	NR		
francophone	INIX		
Base de connaissance	NR		
internationale			



Exemple 3 : Mathias ADE – Centre psychothérapique de Nancy (CPN) (F) Mathias.ADE@cpn-laxou.com

Dénomination de la	Héparinothérapie > Obésité > Sous-dosage > Evènement
situation	Thrombo-embolique
Éléments d'appréciation	Poids (3141-9) / Taille ² (3137-7) > 40 kg/m ²
(EA)	Poids (3141-9) > 99 kg Et Délai depuis mesure < 30 jours
	Présence LOVENOX 4000 UI (9266923, 3400892669236,
	3400936468726, 3400936468665) Et Fréquence 1 x /jour
	Ou Dose/jour < 6000 UI
	Présence LOVENOX 2000 UI (9266917, 3400892669175,
	3400936468375, 3400936468436) Et Fréquence 1 x /jour
	DFG (MDRD 33914-3, CKD-EPI 62238-1) > 35 mL/min Et
	Délai depuis résultat < 4 jours
	IMC (50042-1) > 40 kg/m²
Type de problème lié à la	F - Sous-dosage par posologie infra-thérapeutique — [F-
pharmacothérapie (PLP)	PLP 1.3.1] chez un patient avec obésité morbide
Conséquence redoutée	Conséquence clinique, physique et biologique
	Thrombo-embolie par thrombo-prophylaxie insuffisante
	[SNOMED : 439127006]
	Gravité catastrophique
	Impact médico-économique : NR

Codes : Médicament : ATC ; Antécédent : CIM-10 ; Biologie : LOINC ; Pathologie : SNOMED, Constante : LOINC

(DFG (33914-3, 62238-1) > 35 mL/min ET Délai depuis résultat < 4j) ET (Présence (LOVENOX 2000 UI (9266917, 3400892669175, 3400936468375, 3400936468436) ET Fréquence 1x/j) OU (LOVENOX 4000 UI (9266923, 3400892669236, 3400936468726, 3400936468665) ET Fréquence 1x/j OU Dose/j < 6000)) ET (((Poids (3141-9) / Taille² (3137-7) > 40 kg/m²)) ET Taille (3137-7) > 1) OU (IMC (50042-1) > 40 kg/m²)) ET (Poids (3141-9) > 99 kg ET Délai depuis mesure < 30 j)

3. Règle en langage informatique de la situation à risque, Editeur - Logiciel utilisé : KEENTURTLE - Pharmaclass®

 $\label{eq:condition} $$ (((BIO.[LOINC_33914-3].[Vmes] > 35) \&\& ("TODAY" [DIFF] (BIO.[LOINC_33914-3].[start_validity]) < \{4D;\})) | | ((BIO.[LOINC_62238-1].[Vmes] > 35) \&\& ("TODAY" [DIFF] (BIO.[LOINC_62238-1].[start_validity]) < \{4D;\}))) \&\& ("TODAY" [DIFF] (BIO.[LOINC_62238-1].[start_validity]) < \{4D;\}))) &\& ("TODAY" [DIFF] (BIO.[LOINC_62238-1].[start_validity]) < \{4D;\}))) && ("TODAY" [DIFF] (BIO.[LOINC_33914-3].[start_validity]) < ("TODAY$

(BIO.[LOINC_62238-1].[Start_Validity]) < {4D;}))) &&						
(((ORDO.[NTIN_9266917].[nbRepeatDaily] == 1) & [] Soumis à confidentialité						
4. Conduite à tenir						
Éléments d'appréciation	0	Antécédent de TIH [CIM 10 : D69.5]				
complémentaires (EAC)	0	CKD-EPI/MDRD [LOINC : 62238-1/33914-3]				
		(<15ml/min)				
	0	Score de PADUA				
	0	Mesure activité anti-Xa [LOINC : 80627-3]				
	0	Thrombopénie sévère [CIM 10 : D69.6] (<50G/L)				
Intervention	F - Adaptation posologique [F-IP 2.7.2]					
pharmaceutique (IP)	en augmentant la dose à 1 fois 6 000 UI ou 2 fois 4 000 UI					
	/jour					
5. Références bibliographiques						
1 RCP des spécialités à hase d'E	novanari	ine				

1. RCP des spécialités à base d'Enoxaparine



- 2. Guide d'utilisation des anticoagulants, CHU UCL Namur, 2014.
- 3. Guideline for Anticoagulation and Prophylaxis Using Low Molecular Weight Heparin (LMWH) in Adult Inpatients, State of Queensland, 2016.
- 4. MIRANDA S. et al., Adjusted value of thromboprophylaxis in hospitalized obese patients: A comparative study of two regimens of enoxaparin, The ITOHENOX study, 2017. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28460259
- 5. Sebaaly J et al, 2018. Enoxaparin Dosing at Extremes of Weight: Literature Review and Dosing Recommendationshttps://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29592538
- 6. BEALL J., WOODRUFF A., HEMPEL C., WOVKULICH M., ZAMMIT K. et al., Efficacy and Safety of High-Dose Subcutaneous Unfractionated Heparin Prophylaxis for the Prevention of Venous Thromboembolism in Obese Hospitalized Patients, Hosp Pharm, 2016 May, 51(5):376-81, doi: 10.1310/hpj5105-376.

6. Référencement de l'AP dans la BDC				
BDC locale	22-GHT7-IR	BDC du GHT Sud Lorraine		
	- France			
BDC francophone	NR			
BDC internationale	NR			



Exemple 4 : Dr Laurine ROBERT – Centre hospitalier universitaire de Lille (F) <u>laurine.robert@chu-lille.fr</u>

1. Description de la situation à ris	·			
Dénomination de la situation	Co-prescription d'insuline mixte ou intermédiaire et d'insuline lente -> Non-conformité aux référentiels ou			
	contre-indication -> Risque d'hypoglycémie sévère			
Éléments d'appréciation (EA)	Présence Insuline mixte ou intermédiaire (A10AC OU A10AD),			
	Présence Insuline lente (A10AE),			
	Absence Nutrition entérale (A16AX)			
Type de problème lié à la	F - Non-conformité aux référentiels ou Contre-			
pharmacothérapie (PLP)	indication [PLP 1.1]			
Conséquence redoutée	Hypoglycémie			
	Conséquence biologique			
	Code CIM-10 :			
	E16.0 – Hypoglycémie médicamenteuse, sans coma			
	E16.2 – Hypoglycémie, sans précision			
	Gravité : Majeur si pas eu d'administration ou Critique			
	s'il y a eu une co-administration			
	Impact médico-économique : NR			
2. Règle en langage logique				
Insuline mixte OU intermédiaire (A10AC OU A10AD) ET insuline lente (A10AE) ET absence de			
nutrition entérale (A16AX)				
3. Règle en langage informatique	de la situation à risque			
Editeur - Logiciel utilisé : KEENTU	RTLE - Pharmaclass®			
(((ORDO.[ATC_A10AC] ORDO	.[ATC_A10AD]) && ORDO.[ATC_A10AE]) && [] Soumis à			
confidentialité				
4. Conduite à tenir				
Éléments d'appréciation	Vérifier l'absence de nutrition entérale (A16AX)			
complémentaires (EAC)	,			
Type d'intervention	Arrêt [IP 2.2]			
pharmaceutique (IP)	Substitution / Echange [IP 2.3]			
	Échelle de la HAS France			
Gravité de la conséquence	Majeur si pas eu d'administration			
clinique	Critique s'il y a eu une co-administration			
Import mádico áconomique	NR			
Impact médico-économique	IVIN			
5. Références bibliographiques				
1. RPC VIDAL	, DDC			
6. Référencement de l'AP dans la				
6. Référencement de l'AP dans la Base de connaissance locale	FM063.V3 BC CHRU LILLE France			
6. Référencement de l'AP dans la Base de connaissance locale Base de connaissance	FM063.V3 BC CHRU LILLE			
6. Référencement de l'AP dans la Base de connaissance locale	FM063.V3 BC CHRU LILLE France			



Exemple 5 : Dr Anne-Valérie LUYET - Institut central des hôpitaux, hôpital du Valais (HVS) (CH) anne-valerie.luyet@hopitalvs.ch

1. Descriptif de la situation à risque			
Dénomination de la situation	HNF ou HBPM -> thrombopénie -> contre-indication ou		
	risque de TIH (thrombopénie induite par l'héparine)		
Éléments d'appréciation (EA)	HNF ou HBPM, Thrombocytes <50G/L		
Type de Problème lié à la	CH - Effet indésirable [CH-PLP2.1.e] ou Contre-		
pharmacothérapie (PLP)	indication [CH-2.1.a]		
Conséquence redoutée	Saignements, thrombose, nécroses, ischémie ou anaphylaxie		
	Thrombopénie induite par l'héparine (CIM10 : D695)		
	Conséquence biologique et conséquence clinique		
	physique		
	Gravité : catastrophique		
	Impact médico-économique : NR		
2. Règle en langage logique			
Codes utilisés : Médicament : ATC, bio	ologie : LOINC		
Présence d'HNF ou HBPM (B01AB) ET	thrombocytes <50G/L (777-3)		
3. Règle en langage informatique			
Éditeur et logiciel utilisé : KEENTURTL	E - Pharmaclass®		
ORDO.[ATC_B01AB] && (BIO.[LOINC_	[]Soumis à confidentialité		
4. Conduite à tenir			
Éléments d'appréciation	Vérifier si d'autres causes de thrombopénies sont		
complémentaires (EAC)	présentes (ex. chimiothérapie)		
	Evaluer la probabilité de TIH (score 4t : timing, chute		
	des thrombocytes, présence de nécroses, diagnostic alternatifs)		
	Vérifier l'indication de l'héparine (prophylactique ou thérapeutique)		
Type d'IP	CH – Substitution /échange [CH-IP 3.3]		
5.Références bibliographiques	. 5		

- 1. www.swissmedicinfo.ch
- 2.Calculateur score 4T: Clinical presentation and diagnosis of heparin-induced thrombocytopenia - UpToDate, uptodate.
- 3. DONZE J., Bréviaire clinique des médicaments, Brevimed, ed. médecine et hygiène, 2ème édition, 2017, p107-109.
- 4. Heparin-induced Thrombocytopenia (HIT), American society of hematology, pocket guides.
- 5. MARCHETII et al., Managing argatroban in heparin-induced thrombocytopenia: A retrospective analysis of 729 treatment days in 32 patients with confirmed heparin-induced thrombocytopenia, Br J Haematol, 2022, 00:1–25.
- 6. Quel anticoagulant ou antiagrégant chez le patient oncologique présentant une thrombocytopénie? Revue médicale suisse, 2023, 19:281-5.

6. Référencement de l'AP dans la BD0	Préciser la BDC
Base de connaissance locale	HVA16_B01AB_1



F. Base de connaissances (BDC)

Base de connaissances (BDC ou BC)

1. Knowledge base, knowledge basis, knowledge body, KB, K-base

2. Définition

Regroupement d'informations spécifiques à un domaine spécialisé sous une forme exploitable informatiquement. Elle peut contenir des règles, des faits, une foire aux questions ou d'autres représentations. Base de connaissance — Wikipédia

Partie d'un système expert contenant l'ensemble des informations, en particulier des règles et des faits, qui constituent le domaine de compétence du système. <u>Définition de base de connaissances | Dictionnaire français</u>

Une base de connaissance construit une interaction intelligente entre le système informatique et l'utilisateur. Elle rassemble de manière centralisée l'expertise d'un domaine, généralement formalisée de manière déclarative. Elle facilite l'harmonisation des informations, l'enrichissement et l'actualisation de la BDC ainsi que le partage entre utilisateurs.

- 3. Synonymes: Base de connaissance (sans « s »)
- 4. A distinguer de base de données (database, data base), base de faits (facts base)

Base de connaissances des algorithmes pharmaceutiques (BDC-AP)

1. Knowledge base of pharmaceutical algorithms, PAK-base, knowledge base of the PDSS

2. Définition

Regroupement d'algorithmes pharmaceutiques spécifiques au domaine de la pharmacie clinique sous une forme exploitable par un système d'aide à la décision pharmaceutique. Dans la base de connaissances des AP, les concepts sont sémantiquement définis, interopérables et reliés pour cibler la détection de PLP et leur résolution par IP.

- 3. Synonymes
 - Base de connaissances du système d'aide à la décision pharmaceutique, BDC-SADP
- 4. A distinguer de termes inappropriés : Base de données, base de faits, corpus, bibliothèque



5. Schéma

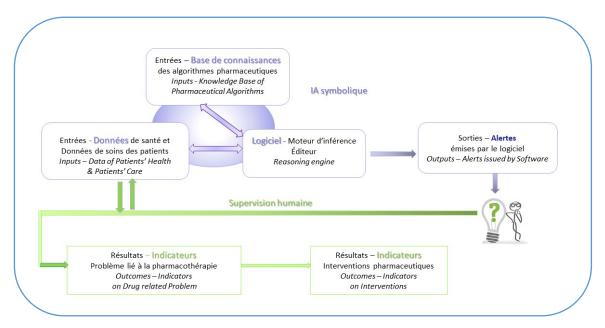


Figure 2 – Fonctionnement d'un système d'aide à la décision pharmaceutique en pharmacie clinique

G. Correspondance entre les classifications en pharmacie clinique

Niveaux de gravité des événements indésirables et impact sur la sécurité des personnes

Niv	eaux de gravité	Impact sur la sécurité des personnes		
Potentielle		La règle ne cible aucun DRP particulier, mais		
		une situation qui pourrait conduire à un DRP		
A [1, 2]				
Mineure	Effet négligeable	Néant		
	sur la réalisation	Sans conséquence pour le patient		
CD [3, 4]	de la mission	Une optimisation du traitement est possible		
		(3)		
		ou souhaitable (4)		
Significative	Impact sur la performance	Néant		
	de la mission	Surveillance indispensable pour le patient		
E [5, 6]	Partiellement réalisée, retardée,	mais sans conséquence clinique pour lui		
	solution dégradée	Une modification du traitement est		
		nécessaire		
Majeure	Impact sur la performance	 Néant		
	de la mission	A l'origine d'une atteinte physique ou		
F [7, 8]	Échec de la mission	psychologique réversible qui nécessite un		
		traitement ou une intervention ou un		
		transfert vers un autre établissement,		
		induction ou allongement du séjour		
		hospitalier		



		Une modification du traitement est indispensable
Critique	Impact irréversible sur la sécurité	Événement ou défaut de prise en charge Atteinte physique ou psychologique
GHI [9, 10]	des personnes Échec de la mission	irréversible A l'origine d'une atteinte physique ou psychologique permanente irréversible Une modification du traitement est indispensable
Catastrophique	Impact sur la performance de la mission	Événement ou défaut de prise en charge Atteinte physique ou psychologique non
GHI [9, 10]	Échec de la mission	réversible pouvant aller jusqu'au décès Mise en jeu du pronostic vital ou décès du patient Une modification du traitement est indispensable

^{*} En noir : niveaux de gravité et impact d'après la HAS, F - * En bleu : niveaux de gravité des erreurs médicamenteuses d'après la SFPC 2012, F - * En vert : niveaux de gravité d'après NCC MERP USA & REMED F & Hôpitaux du Valais, CH



Classifications des Problèmes liés à la pharmacothérapie (PLP)

	F – SFPC		CH – GSASA		B – UCL
1.1	Non-conformité aux référentiels ou contre- indication		Choix du traitement	1	Absence d'indication, redondance ou durée trop longue Le patient reçoit un médicament dont il n'a pas ou plus besoin
1.1.1	Non-conformité du choix du médicament au livret thérapeutique Il existe un équivalent au livret thérapeutique.			3	Médicament coûteux avec alternative efficace Le patient reçoit un médicament coûteux alors qu'il pourrait en recevoir un autre tout aussi efficace mais moins cher Ex : alternative efficace au
1.1.2	Non-conformité du choix du médicament aux différents consensus Un autre médicament est tout aussi efficace et moins coûteux ou moins	2.1.g	Choix du traitement Pas de conformité aux référentiels thérapeutiques ou médicament potentiellement inapproprié (PIM)	1.1.2	formulaire hospitalier Absence d'indication Preuves d'efficacité insuffisantes dans la littérature Ex: Médrol® PO chez un patient BPCO Gold1 en traitement chronique
	toxique pour ce patient conformément aux consensus, recommandations ou référentiels		(PIM) Le choix du médicament ne correspond pas aux lignes directrices actuelles en matière de traitement ou n'est pas adéquat en raison des caractéristiques ou paramètres du patient (p.ex. âge)	3	Médicament coûteux avec alternative efficace Le patient reçoit un médicament coûteux alors qu'il pourrait en recevoir un autre tout aussi efficace mais moins cher Ex: alternative efficace au formulaire hospitalier, spécialité efficace moins coûteuse disponible, générique disponible, atient n'entre pas dans les conditions de remboursement du médicament prescrit mais une autre spécialité efficace dans cette indication et remboursés est disponible.
				4	Principe actif pas un 1er choix Le patient reçoit un principe actif qui n'est pas un 1er choix selon les recommandations. Non-conformité du choix du médicament aux différents consensus, guidelines ou recommandations existantes. Il existe un autre principe actif disponible plus efficace ou plus sûr dans cette indication. Ex: patient diabétique hypertendu traité par un antagoniste calcique alors qu'un IECA serait un 1er choix pour lui.
1.1.3	Contre-indication à l'usage de ce médicament Ex : le patient présente un terrain qui contre-indique	2.1.a	Choix du traitement Contre-indication Le patient présente une contre-indication relative ou absolue à la thérapie	6	Contre-indication absolue ou relative Le patient reçoit un médicament qui lui est contre-indiqué ou pour lequel une précaution particulière



¥		f			
	le médicament prescrit : asthme et bêtabloquant.				de la notice devrait être envisagée compte tenu de la situation médicale ou d'une allergie connue
				6.1	Contre-indication absolue ou relative
				6.2	Interaction médicament/pathologie potentielle et/ou réelle Ex : asthme et bétabloquants, aspirine non stoppée avant intervention
				6.3	Allergie ou intolérance connue Ex : prescription de codéine à un patient allergique à la morphine
1.2	Indication non traitée	2.1.g	Choix du traitement Pas de conformité aux référentiels thérapeutiques ou médicament potentiellement inapproprié (PIM) Le choix du médicament ne correspond pas aux lignes directrices actuelles en matière de traitement ou n'est pas adéquat en raison des caractéristiques ou paramètres du patient (p.ex. âge)	2	Indication non traitée ou durée trop courte Le patient a besoin d'un médicament qu'il ne reçoit pas ou qu'il ne reçoit plus
1.2.1	Absence de thérapeutique pour une indication médicale valide			2.1	Indication non traitée Nécessité d'un traitement non pharmacologique ou pharmacologique : thérapie ou prophylaxie/prémédication pour une indication médicale valide Ex : patient en fibrillation auriculaire sans prévention thromboembolique Ex : patiente âgée sous corticoïdes en traitement chronique ne recevant pas de calcium en prévention de l'ostéoporose
1.2.2	Un médicament n'a pas été prescrit après un transfert.			2.2	Indication non traitée Médicament nécessaire non re-prescrit après un transfert d'unité ou d'une sortie.
1.2.3	Le patient n'a pas bénéficié d'une prescription de prophylaxie ou de prémédication.			2.1	Indication non traitée Nécessité d'un traitement non pharmacologique ou pharmacologique : thérapie ou prophylaxie/prémédication pour une indication médicale valide Ex : patient en fibrillation auriculaire sans prévention thromboembolique
		2.6.a	Logistique Médicament prescrit non disponible Médicament pas en stock, rupture de stock ou tout autre problème logistique dans l'approvisionnement du médicament		



1.2.4	Un médicament synergique ou correcteur devrait être associé.				
1.3	Sous-dosage		Choix de la dose	7	Dose unitaire ou journalière trop faible Le patient reçoit trop peu du médicament, il risque un sous dosage
1.3.1	Posologie infra- thérapeutique Le médicament est utilisé à une dose trop faible	2.3.a	Dose trop faible La dose choisie est trop élevée pour la situation en question y compris en raison	7.1	Dose inadaptée à l'indication Ex : Amoxi-clav 500mg 2x/j pour une pneumonie acquise en communauté
	pour ce patient (dose par période de temps).		d'une altération de la fonction rénale etc.	7.3	Problème de fréquence d'administration
				7.4	Dose inadaptée au patient : âge, fonction rénale, influence d'une dialyse
				7.5	Taux sanguin observé non thérapeutique
1.3.2	La durée de traitement	2.4	Durée du traitement	2	Durée trop courte
	est anormalement raccourcie Ex : antibiotique prescrit sur 5 jours au lieu de 10 jours		Durée du traitement inapproprié Durée du traitement trop longue ou trop courte	2.3	La durée de traitement est trop courte. Le traitement est interrompu trop tôt ou trop brusquement Ex: ciprofloxacine 500mg 2x/j pendant 3 jours pour une cystite chez un homme
1.4	Surdosage		Choix de la dose	1.3	Durée trop longue
1.4.1	Posologie supra- thérapeutique Le médicament est utilisé à une dose trop élevée pour ce patient ou à une fréquence trop	2.3.b	Dose trop élevée La dose choisie est trop élevée pour la situation en question, y compris en raison d'une altération de la fonction rénale.	1.3.1	Durée du traitement trop longue, le traitement est prolongé sans indication Ex : Ciprofloxacine 500mg 2x/j pdt 7jours pour une cystite non compliquée chez une femme
	importante ou sur une durée trop longue			1.4	Traitement maintenu alors qu'il est inefficace
	Il existe une accumulation du médicament.			7	Dose unitaire ou journalière trop élevée Le patient reçoit trop du médicament, il risque un surdosage
				7.1	Dose inadaptée à l'indication
				7.3	Problème de fréquence d'administration Ex : Augmentin 875mg 4x/j au lieu de 3x/j
				7.4	Dose inadaptée au patient : âge, fonction rénale, influence d'une dialyse, etc.
				7.5	Taux sanguin observé non thérapeutique
				8	Techniques d'administration/ manipulation inappropriées La technique avec laquelle le médicament est conservé, préparé ou administré au patient est inadéquate
				8.3	Durée ou vitesse de la perfusion inappropriées
1.4.2	Un même principe actif est prescrit plusieurs fois sur l'ordonnance			7.2	Duplication de principe actif Ex : Perfusalgan® + Dafalgan®



<u> </u>	Ex : Doliprane® et Di- Antalvic®			<u></u>	
1.5	Médicament non indiqué			1	Absence d'indication ou redondance ou durée trop longue
1.5.1	Prescription d'un médicament sans indication justifiée	2.1.b	Choix du traitement Médicament non indiqué Médicament utilisé sans indication	1.1.1	Absence d'indication Médicament prescrit sans indication valable Ex : Augmentin® dans une infection virale
				1.4	Absence d'indication Médicament maintenu alors qu'il est inefficace
1.5.2	Prescription d'un médicament sur une durée trop longue sans risque de surdosage Ex : antibiothérapie sur 15 jours	2.4	Durée du traitement Durée du traitement inappropriée Durée du traitement trop longue ou trop courte	1.3.1	Durée trop longue Durée du traitement trop longue, le traitement est prolongé sans indication Ex : Ciprofloxacine 500mg 2x/j pdt 7jours pour une cystite non compliquée chez une femme
1.5.3	Prescriptions de deux médicaments à principe actif différent mais appartenant à la même classe thérapeutique créant une redondance pharmacologique Ex: Josir® et Xatral®	2.1.c	Choix de la dose Doublon Utilisation inappropriée ou non intentionnelle de deux médicaments appartenant à la même classe thérapeutique	1.2	Redondance Prescription de 2 médicaments de la même classe thérapeutique, sans indication pour la combinaison, menant à une redondance pharmacologique Ex : Temesta® et Clozan® pris au coucher pour l'insomnie
1.6	Interaction		Choix du traitement	11	Interaction médicamenteuse
17	Un médicament du traitement interfère avec un autre médicament. Il peut induire une réponse pharmacologique exagérée ou insuffisante: - D'après le thésaurus des interactions médicamenteuses de l'ANSM Association à prendre en compte (selon la pertinence clinique), Précaution d'emploi, Association déconseillée, Association contreindiquée Interaction publiée mais non validées par le TIM de l'ANSM.	2.1.d	Interaction médicamenteuse Association d'un médicament avec un autre médicament ou avec des aliments, avec une conséquence négative potentielle ou avérée	10	Les médicaments du patient interagissent réellement ou potentiellement de manière néfaste Interaction pharmacocinétique ou pharmacologique, potentielle ou réelle induisant une réponse pharmacologique exagérée ou insuffisante Ex: Lanoxin® + Cordarone® Ex: administration de Lomudal® et Atrovent® en aérosol en même temps alors qu'il faudrait séparer les 2 car il existe un risque de précipitation
1.7	Effet indésirable Le patient présente un effet indésirable alors que le médicament est administré à la bonne posologie. Il peut s'agir d'un effet clinique, biologique ou cinétique.	2.1.e	Choix du traitement Effet indésirable Réponse non voulue ou nocive à un médicament administré à des posologies normalement utilisées chez l'homme pour la prophylaxie, le diagnostic ou le traitement d'une maladie, ou pour une modification d'une fonction physiologique	10	Effet indésirable Le patient développe un effet indésirable inévitable à son traitement Effet secondaire inévitable alors que le médicament est indiqué, administré à la bonne posologie, bonne durée et absence d'interaction (adverse drug reaction)



				Ex : éruption cutanée chez un patient dont l'allergie à ce médicament était inconnue
1.8	Voie et/ou administration inappropriée Le médicament choisi est correct mais la voie d'administration n'est pas adaptée	Choix de la forme galéni 2.2 Voie ou forme d'administration médicamenteuse inappropriée Voie ou méthode d'administration du médicament incorrecte forme inadaptée ou incompatibilité		Voie ou forme inappropriée Le médicament que le patient reçoit est formulé ou administré par une voie qui n'est pas le meilleur choix
1.8.1	Autre voie plus efficace ou moins coûteuse à efficacité équivalente		5.1	Autre voie d'administration d'efficacité au moins équivalente Ex : passage IV – PO
1.8.2	Méthode d'administration inadéquate Reconstitution, dilution, manipulation, durée		8	Techniques d'administration/ manipulation inappropriées La technique avec laquelle le médicament est conservé, préparé ou administré au patient est inadéquate
			8.1	Mauvaise reconstitution, dilution : Incompatibilité physico-chimique « Médicament-Perfusion » ou « Médicament-Médicament » Ex : administration de Lomudal® et Atrovent® en aérosol en même temps alors qu'il faudrait séparer les 2 car il existe un risque de précipitation
1.8.3	Choix inadapté de la galénique		5.2	Galénique inadaptée Ex : comprimé gastro-résistant prescrit pour une administration par sonde
			5.3	Médicament mal pratique pour le patient Ex : aérosol doseur et difficulté de coordination chez un enfant
1.8.4	Libellé incomplet Absence de dosage, etc.			
1.8.5	Plan de prise non optimal Répartition horaire et moment	2.5.b Moment ou fréquence d'administration inappropriée Mauvais synchronisation dans la prise de médicar au regard du rythme circadien ou de la prise alimentaire ou non-resp de l'intervalle posologiq	n ment ect	Moment d'administration inapproprié Le patient reçoit le médicament au mauvais moment Ex : levothyroxine avec un repas, oubli de l'arrêt d'un gavage avant l'administration par sonde de ciprofloxacine, Trazolan® le matin pour dépression et insomnie au lieu du soir
1.9	Traitement non reçu	Utilisation du médicame 2.5.a Traitement non reçu Tout problème ou circonstance qui n'a pas permis au patient d'obte le traitement prescrit initialement		Techniques d'administration/ manipulation inappropriées La technique avec laquelle le médicament est conservé, préparé ou administré au patient est inadéquate Ex : Ecrasement d'un comprimé à libération prolongée, ouverture d'une gélule gastro-résistante, conservation à température



Ī				1	ambiante d'un médicament
					réfrigéré
1.9.1	Incompatibilité physico- chimique entre plusieurs médicaments injectables Risque de précipitation entre des médicaments incompatibles en cours d'administration par perfusion.			8.1	Mauvaise reconstitution, dilution : Incompatibilité physico-chimique « Médicament-Perfusion » ou « Médicament-Médicament » Ex : administration de Lomudal® et Atrovent® en aérosol en même temps alors qu'il faudrait séparer les 2 car il existe un risque de précipitation
1.9.2	Problème d'observance ou d'adhésion			13	Mauvaise compliance du patient Le patient ne prend pas ses médicaments ou les prend mal Ex : le patient prend son somnifère à midi parce qu'il ne sait pas à quoi sert ce médicament
1.10	Monitorage à suivre Le patient ne bénéficie pas d'un suivi approprié ou suffisant pour son traitement Suivi biologique ou cinétique ou clinique	2.3.c	Choix de la dose Suivi inapproprié /manquant Processus inapproprié ou inexistant dans l'observation et la détection des effets ou de la sécurité de la thérapie, incluant le suivi	12	Monitoring ou suivi inappropriés Le suivi nécessaire des paramètres du patient liés au traitement est inadapté
	(glycémie, ECG, tension artérielle, mesure de concentration d'un médicament)		thérapeutique des médicaments (TDM)	12.1	Examen, suivi biologique ou cinétique ou TDM liés au médicament nécessaire mais non demandé Ex : glycémie, ECG, tension artérielle, mesure de concentration du médicament, etc.
				12.2	Examen, suivi biologique ou cinétique, TDM, liés au médicament demandé mais non nécessaire
				12.3	Erreur de prélèvement Ex : mauvais tube, mauvaise conservation, mauvais moment, etc.
				12.4	Influence d'un médicament sur un test de laboratoire, un examen
		2.1.f	Choix du traitement Donnée lacunaire sur le patient Manque d'information sur les diagnostics, les thérapies et/ ou le déroulement	15	Problème administratif Le pharmacien détecte une erreur d'écriture ou une information incomplète dans le dossier ou les prescriptions Ex : non justification des modifications de traitement dans la lettre de sortie, échange pour un médicament au formulaire non remodifié à la sortie, attestation oubliée, date de fin de traitement non précisée
		2.6b	Erreur dans le circuit du médicament Toute erreur pouvant apparaître au cours de la prescription, transcription, distribution ou		



T-				
		administration du		
		médicament		
	2.7.a	Question à visée éducative	14	Question à visée purement
		du personnel soignant		éducative
		Le personnel soignant et		Le pharmacien est appelé à
		médical manque		répondre à une question à visée
		d'informations sur la		purement éducative sans lien avec
		thérapie ou la maladie		un problème du traitement d'un
				patient particulier
	2.7.b	Question à visée éducative		
		du patient		On demande au pharmacien de
		Le patient manque		répondre à une question générale
		d'information sur sa thérapie		sans lien direct avec le traitement
		ou sa maladie		d'un patient
				Ex : l'infirmière range son stock et
				demande à quoi sert l'un des
				médicaments, le médecin demande
				d'analyser la littérature pour
				comparer 2 IPP
		Autre	16	Autre
	2.7.c	Toute raison qui ne peut pas		
		être classée dans les		
		indications ci-dessus		
Standardisation et valorisation	Docum	nentation des activités	Pr. Oli	via DALLEUR. <i>DES de Pharmacie</i>
des activités de pharmacie	cliniqu	es, GSASA, Manuel descriptif	hospitalière clinique, Université catholique	
clinique, Groupe d'experts SFPC,	version	n française, updated 2021.	de Lou	ıvain, 2007.
Juin 2004 et Copyright 2004.				



Classifications des interventions pharmaceutiques (IP)

	F – SFPC		CH – GSASA		B – UCL
2.1	Ajout - Prescription nouvelle Ajout d'un médicament au traitement d'un patient	3.1	Initiation ou reprise d'un traitement Introduction d'un médicament dans le plan de traitement	b	Initiation ou Reprise d'un traitement
			ı	b.1	Ajout d'un médicament au traitement d'un patient Ex : suite à une anamnèse plus complète, un nouveau traitement, proposition d'un patch de nicotine pour substitution tabagique
				b.2	Rallongement d'une durée de traitement jugée trop courte
2.2	Arrêt Arrêt d'un médicament du traitement d'un patient sans substitution ou échange	3.2	3.2 Arrêt d'un traitement Retirer un médicament sans le substituer par un autre pour la même indication	а	Arrêt d'un traitement ou sevrage Arrêt d'un médicament du traitement du patient sans substitution
				a.1 a.2 a.3	Arrêt car absence d'indication Arrêt car durée trop longue Diminution progressive car instauration d'un schéma progressif Ex: instauration d'un sevrage aux corticoïdes
2.3	Substitution /échange Mise en place d'une alternative générique ou thérapeutique à un médicament du traitement d'un patient	3.3	Substitution/échange Remplacer un médicament par un autre pour la même indication	С	Substitution ou échange Mise en place d'une alternative générique ou thérapeutique
2.3.1	Il peut s'agir d'une substitution			c.4	Médicament générique
	générique (application de décisions liées à un			c.3	Médicament moins coûteux
	marché ou thérapeutiques, issues du formulaire local)			c.2	Médicament au formulaire
2.3.2	L'échange thérapeutique correspond à la dispensation d'une alternative dans le cadre d'un protocole approuvé			c.1	Principe actif alternatif, plus sûr, plus EBM
2.3.3	L'alternative est mieux adaptée au patient			c.1 c.5	Principe actif alternatif, plus sûr, plus EBM Substitution pour un sevrage
				C.5	Substitution pour un sevrage



2.4.1	Choix de la voie d'administration Relais voie injectable vers voie orale par : Alternative	3.6	Modification de la voie d'administration Trouver une voie d'administration des médicaments appropriée	c.6 d	Ex : passage à une Benzodiazépine à longue demi-vie pour commencer un sevrage Adaptation de l'antibiotique à l'antibiogramme Modification de la voie d'administration ou formulation Relais IV /Per os pour un équivalent
	thérapeutique d'un produit différent à efficacité équivalente				
2.4.2	Relais voie injectable vers voie orale par : Alternative voie injectable vers voie orale du même produit avec efficacité conservée			d.2	Relais IV /Per os pour un même principe actif
2.4.3	Choix d'une voie d'administration plus adaptée au patient			d.4	Choix d'une voix d'administration plus appropriée au patient Changement de formulation (même voie) pour une galénique plus adaptée au patient Ex: choix d'un médicament non enrobé écrasable pour une administration par sonde
2.5	Suivi thérapeutique	3.5	Suivi thérapeutique Observer, rapporter ou détecter les effets d'une administration médicamenteuse sur un individu, en fonction de l'indication et de l'innocuité ou l'efficacité, incluant le suivi thérapeutique pharmacologique (STP) (TDM : therapeutic drug management)	g	Optimisation du suivi/ monitoring ou demande d'avis d'un spécialiste
2.5.1	Suivi biologique ou clinique ou cinétique Ex : INR, kaliémie, etc.		· ·		
2.5.2	Demande / arrêt du dosage d'un médicament.			g.1	Conseil sur le monitoring avec instauration/arrêt/fréquence d'un dosage



2.5.3	Demande / arrêt prélèvement biologique.			g.2 g.3	Conseil sur le suivi avec instauration/arrêt/fréquence des paramètres biologiques Ex : suivi de l'INR chez un patient sous Sintrom® et Flagyl® Demande d'avis d'un
2.6	Optimisation des modalités d'administration	3.7	Optimisation des modalités d'administration Changer le plan de traitement pour s'adapter au patient ou pour optimiser la réponse aux médicaments (p.ex intervalles entre les repas, posture, prise à jeun, difficulté de déglutition, etc.)	f	spécialiste Modification de technique ou de moment d'administration Adaptation du moment et des techniques d'administration
2.6.1	Plan de prise Répartition des prises par rapport aux repas ou aux interactions médicamenteuses sans modification de posologie.			f.1	Choix du moment d'administration en fonction des repas ou des interactions sans modification de la dose
2.6.2	Plan de prise Conseils de prise optimale (Ex : prise à jeun, à distance des repas, en position debout, etc.).				
2.6.3	Précisions des modalités d'administration ou du libellé (dosage) Ex : Modalité de reconstitution, de dilution, durée d'une perfusion, etc.			f.2	Précision des modalités d'administration (reconstitution, dilution, durée d'une perfusion, etc.) de prélèvement
2.7	Adaptation posologique	3.4	Adaptation posologique	е	Changement de dose ou de fréquence Augmentation ou diminution des doses tenant compte des recommandations internationales, de la cinétique du médicament chez ce patient (âge, poids, clairance rénale, etc.)
2.7.1	Adaptation de la posologie d'un médicament à marge thérapeutique étroite en tenant compte d'un résultat de concentration de ce	3.4	Ajuster la dose médicamenteuse ou la durée de la thérapie au regard des conditions médicales et personnelles		



2.7.2	médicament dans un milieu biologique, de la fonction rénale (clairance de la créatinine) et/ou de la fonction hépatique ou du résultat d'un autre examen biologique. Adaptation de la posologie d'un médicament par ajustement des doses ou de la fréquence avec le poids, l'âge, l'AMM ou la situation clinique du patient.				
2.7.3	Allongement d'une durée de traitement jugée trop courte ou raccourcissement d'une durée trop longue			b.2	Rallongement d'une durée de traitement jugée trop courte
		3.8	Information du personnel médical et soignant Informer les soignants et les médecins sur un problème ou une situation	İ	Information à l'équipe soignante Réponses aux questions à visée purement éducatives du médecin, des infirmiers
		3.9	Conseil au patient, éducation Conseiller et renseigner le patient sur sa médication	h	Conseil au patient, éducation Recommandations, enseignement au patient
		3.10	Clarification du dossier Compléter ou corriger le dossier patient	j	Clarification du dossier ou du traitement de sortie Modifications administratives Ex : compléter la lettre de sortie, prévenir le médecin qu'une attestation est requise, etc.
		3.11	Annonce de pharmacovigilance Rapporter les réactions indésirables des médicaments à un centre de pharmacovigilance		
		3.12	Autre Toute intervention qui ne peut être classées dans les catégories ci-dessus	k	Autre
des act	ardisation et valorisation tivités de pharmacie e, Groupe d'experts Juin 2004 et Copyright	GSASA	nentation des activités cliniques, , Manuel descriptif version ise, updated 2021.	hospi	ivia DALLEUR. <i>DES de Pharmacie talière clinique</i> , Université Jlique de Louvain, 2007.



Abréviations

AP Algorithme pharmaceutique

BC ou BDC Base de connaissances

BC-AP ou BDC-AP Base de connaissances des algorithmes pharmaceutiques

EA Éléments d'appréciation

Groupe de travail

IP Intervention pharmaceutique

Non J Non avec justifications

Oui S Oui avec suggestions

PLP Problèmes liés à la pharmacothérapie

SADP Système d'aide à la décision pharmaceutique



Références

- 1. *Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance,* Conseil d'état, France, Conseil-etat.fr, 31 août 2022, dernière consultation le 25/10/2024.
- Ethics Guidelines for Trustworthy AI, High-Level Expert Group on Artificial Intelligence, European Commission, 2019, dernière consultation le 31/12/2023.
 https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/196377//AI%20HLEG_Ethics%20Guidelines%20for% 20Trustworthy%20AI.pdf
- 3. GRINBAUM A., *Paroles de machine : Dialoguer avec une IA*, HumenSciences, coll. "Quoi de neuf en sciences ?, 2023, ISBN-13, 978-2379315909. 191p.
- 4. DUFAY E., POTIER A., D'innovation en innovation, notre métier évolue et l'intelligence artificielle annonce un virage incontestable, Dossier du CNHIM. 2024, XLV (1): 5.
- 5. HAK F., GUIMARAES T., SANTOS M., *Towards effective clinical decision support systems: A systematic review*, PLoS One, 2022 Aug 15, 17(8):e0272846.
- 6. JOHNS E., ALKANJ A., BECK M., et al., Using machine learning or deep learning models in a hospital setting to detect inappropriate prescriptions: a systematic review, Eur J Hosp Pharm, 2024, 31:289-294.
- 7. DISSANAYAKE PI., COLLICHIO TK., CIMINO JJ., Using clinical reasoning ontologies to make smarter clinical decision support systems: a systematic review and data synthesis, J Am Med Inform Assoc, 2020, 27: 159-74.
- 8. DOUTHIT DJ., STAES CJ., DEL FIOL G., RICHESSON RL., A thematic analysis to examine the feasibility of EHR-based clinical decision support for implementing Choosing Wisely® guidelines, JAMIA Open, 2021, 4(2).
- 9. SKALAFOURIS C., RENY JL., STIRNEMANN J., GROSGURIN O., EGGIMANN F., GRAUSER D. et al., Development and assessment of PharmaCheck: an electronic screening tool for the prevention of twenty major adverse drug events, BMC Decis Mak, 2022, 22(1):146.
- 10. POTIER A., DUFAY E., DONY A., DIVOUX E., ARNOUX L.A., BOSCHETTI E. *et al.*, Pharmaceutical algorithms set in a real time clinical decision support targeting high-alert medications applied to pharmaceutical analysis, Int J Med Inform, 2022, 160:104708.
- 11. ROBERT L., CUVELIER E., ROUSSELIERE C., GAUTIER S., ODOU P., BEUSCART J.B., DECAUDIN B., Detection of Drug-Related Problems through a Clinical Decision Support System Used by a Clinical Pharmacy Team, Healthcare (Basel), 2023, 11(6):827.
- 12. BOUET J., POTIER A., MICHEL B., MONGARET C., ADE M., DONY A., LAROCK A.S., DUFAY E., Clinical risk assessment of modelled situations in a pharmaceutical decision support system: a modified e-Delphi exploratory study, Int J Clin Pharm, 2024 Jun, 46(3):727-735.
- 13. DUFAY E., POTIER A, Les premiers apports de l'IA à la pharmacie Clinique, Dossier du CNHIM, 2024, XLV (1): 12-8.
- 14. CONORT O., BEDOUCH P., JUSTE M., AUGEREAU L., CHARPIAT B., ROUBILLE R., et al., Validation d'un outil de codification des interventions de pharmacie clinique, J Pharm Clin, 2004, 23(3):141-7.
- 15. DALLEUR O. et al., Mode d'emploi du formulaire d'interventions de pharmacie clinique, Université catholique de Louvain, 2007 : 9p.
- 16. Manuel descriptif du système de classification GSASA, Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux, update 2021. https://www.gsasa.ch/fr/activites-de-la-gsasa/ressort-services-pharmaceutiques/activites-pharmacie clinique/?oid=10135&lang=fr dernière consultation le 30/09/2024



- 17. Classification for Drug related problems, Pharmaceutical Care Network Europe, V8.02, 2017. https://www.pcne.org/news/68/pcne-drp-classification-now-802; dernière consultation le 31/12/2023.
- 18. SEROUSSI B., BOUAUD J., Systèmes informatiques d'aide à la décision en médecine : panorama des approches utilisant les données et les connaissances, Prat Neurol FMC, 2014, 5 (4):303–16
- 19. CIMINO JJ., *Putting the "why" in "EHR": capturing and coding clinical cognition*, J Am Med Inform Assoc, 2019, 26(11):1379–84.
- 20. BEDOUCH P., SYLVOZ N., CHARPIAT B., JUSTE M., ROUBILLE R., ROSE F.X. et al., Trends in pharmacists' medication order review in French hospitals from 2006 to 2009: analysis of pharmacists' interventions from the Act-IP© website observatory, J Clin Pharm Ther, 2015, 40 (1):32-40
- 21. SKALAFOURIS C., BLANC A.L., GROSGURIN O., MARTI C., SAMER C., LOVIS C., BONNABRY P., GUIGNARD B., Development and retrospective evaluation of a clinical decision support system for the efficient detection of drug-related problems by clinical pharmacists, Int J Clin Pharm, 2023, 45(2):406-413.
- 22. POTIER A., ADE M., HUGUET A. et al., Démarche pour implanter un système d'aide à la décision pharmaceutique : détecter et résoudre les problèmes liés à la pharmacothérapie, J Pham Clin 2023, 42(3):1-10.
- 23. QUINTENS C., DE RIJDT T., VAN NIEUWENHUYSE T., SIMOENS S., PEETERMANS W.E., VAN DEN BOSCH B., CASTEELS M., SPRIET I., Development and implementation of "Check of Medication Appropriateness" (CMA): Advanced pharmacotherapy-related clinical rules to support medication surveillance, BMC Med. Inform Decis Mak, 2019, 19:29.
- 24. ROBERT L., ROUSSELIERE C., BEUSCART J.B., GAUTIER S., DELPORTE L., LAFCI G. et al., First French-speaking days of users of decision support system in clinical pharmacy: Feed-back and perspectives, Ann Pharm Fr, 2023, 81(6):1018-30.
- 25. Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) https://anap.fr/s/article/systemes-aide-a-la-decision-pharmaceutique-glossaire-des-termes).
- 26. ROBERT L. et al., Glossaire des termes employés lors de l'utilisation d'un système d'aide à la décision pharmaceutique : création via une méthodologie Delphi, Ann Pharm, 2025. https://anap.fr/s/article/systemes-aide-a-la-decision-pharmaceutique-glossaire-des-termes).
- 27. BEDOUCH P., Développement de la pharmacie clinique en France : des années 1980 à aujourd'hui, Dossier du CNHIM, 2024, **XLV**(1): 9-11.
- 28. CANADAY B.R., YARBOROUGH P.C., *Documenting pharmaceutical care: creating a standard*, Ann Pharmacother, 1994 Nov, 28(11):1292-6.
- 29. HL7, FHIR Clinical Guidelines (v1.0.0) http://hl7.org/fhir/uv/cpg/index.html (2022), dernière consultation le 30/09/2024.
- 30. TOLLEY C.L., SLIGHT S.P., HUSBAND A.K., WATSON N., BATES D.W., *Improving medication-related clinical decision support*, Am J Health Syst Pharm, 2018, 75(4):239-246.
- 31. TU S.W., MUSEN M.A., *Modeling data and knowledge in the EON guideline architecture*, Stud Health Technol Inform, 2001, 84(Pt 1):280-4.
- 32. MEDLOCK S., OPONDO D., ESLAMI S., ASKARI M., WIERENGA P., DE ROOIJ S.E., ABU-HANNA A., LERM (Logical Elements Rule Method): a method for assessing and formalizing clinical rules for decision support, Int J Med Inform, 2011 Apr, 80(4):286-95
- 33. Stratégie nationale de santé 2023-2033, ministère de la Santé et de la prévention https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/strategie-nationale-de-sante-2023-2033-ouverture-d-une-consultation-publique-en; dernière consultation le 31/12/2023.
- 34. SHIFFMAN R.N., MICHEL G., ESSAIHI A. et THORNQUIST E., Bridging the guideline implementation gap: a systematic, document-centered approach to guideline implementation, J Am Med Inform Assoc, 2004, 11:418-26.
- 35. SVÁTEK V., RŮZICKA M., *Step-by-step mark-up of medical guideline documents*, Int J Med Inform, 2003 Jul, 70(2-3):329-35.



- 36. Task Force for the diagnosis and treatment of acute and chronic heart failure. Guidelines for the diagnosis and treatment of acute and chronic heart failure, European Society of Cardiology, Eur Heart J, 2021, 42:3599-726.
- 37. Prise de position sur les stratégies d'utilisation des traitements anti-hyperglycémiants dans le diabète de type 2, Société francophone du diabète, Med Mal Metab, 2021, 15:781–801.
- 38. LAPOSTOLLE S., La communauté académique pharmaceutique crée un consortium en faveur de l'IA, TIC Santé, 27 février 2020.
- 39. RIOUFOL C., FANCIULLINO R., CAZIN J.L., RANCHON F., BOULIN M., *Pharmacie Clinique Oncologique : enjeux et perspectives*, Dossier du CNHIM, 2024, XLV(1):22-24.
- 40. La REMED, Société française de pharmacie clinique, 2013, 88p.
- 41. NCC MERP Index for categorizing medication errors; algorithm, NCC-MERP (National Coordinating Council for Medication Error Reporting and Prevention), published online 2001. Accessed March 26, 2019. https://www.nccmerp.org/sites/default/files/algorColor2001-06-12.pdf
- 42. Mettre en œuvre la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé, Haute autorité de santé, France, 2012, Fiche 9, 103.

47